

Délibération n°47

relative aux mandats des nouveaux membres au sein des commissions régionales CMA BFC

Les membres de l'AG CMA BFC, réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Dijon, le 25 novembre 2025,

VU les différentes commissions régionales de la CMA BFC nécessitant des désignations ou renouvellements de mandats

VU l'invitation du Président à l'attention des élus à se porter volontaire pour intégrer ces commissions, la répartition des mandats est la suivante :

COMMISSION : **FINANCES**
71 : M. Jean-Philippe BOYER

FORMATION
90 : Mme Sonia SEBAG

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL
25 : Mme Carole RICHARD
58 : M. Eric DULAT
71 : M. Jean-Philippe BOYER

MARCHÉS PUBLICS
25 : Mme Manuela MORGADINHO

DÉCIDENT d'approuver la délibération relative aux mandats régionaux nouvellement attribués, *à l'unanimité*



Dijon, le 25/11/2025

Le président de Chambre de Métiers
et de l'Artisanat BFC